

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### N°6.2.1 – Tableau des servitudes d'utilité publique

Date d'approbation du PLU : 03/09/20



# COMMUNE DE MÉZIÈRES-SUR-COUESNON

Catégorie de servitude	Intitulé de la servitude	Date de l'acte d'institution	Observations	Service gestionnaire
A4	Servitudes relatives aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux	Arrêté préfectoral du 25.03.1907	Cette servitude s'applique à tout le département	DDTM
AC1	Servitude de protection des monuments historiques	Monument inscrit par arrêté MH du 22 juillet 2004	Château de la Sécardais : Château en totalité ainsi que le jardin sud avec la terrasse talutée et l'allée dite Chateaubriand placée dans l'axe de la cour nord	DRAC/UDAP <a href="http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne/Ressources-documentaires/Actionculturelle-et-patrimoine">http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne/Ressources-documentaires/Actionculturelle-et-patrimoine</a>
AS1	Servitude de protection des captages d'alimentation en eau potable	Arrêté préfectoral du 19 février 1998 modifié par les arrêts préfectoraux des 26 octobre 2006 et 4 décembre 2008  Arrêté préfectoral du 18 janvier 2001 modifié par les arrêts préfectoraux des 17 juin 2011 et 3 septembre 2012	Captage de La Roche  Captage de La Tournerie	ARS
A5	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement	Ces servitudes sont généralement instaurées au bénéfice de la commune ou d'un syndicat de communes. Elles sont instituées, en priorité, par conventions amiables. En cas de désaccord, elles le sont par arrêté préfectoral. Dans ce cas, elles doivent être reportées au P.L.U., faute de quoi, elles deviennent inopposables aux tiers		COMMUNE
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Accord amiable en application du décret du 06.10.1967 ou arrêté préfectoral du 11.06.1970 modifié	Réseau électrique HTA de distribution	ENEDIS 64, Bd. Voltaire - CS 76504 35065 RENNES Cedex

Catégorie de servitude	Intitulé de la servitude	Date de l'acte d'institution	Observations	Service gestionnaire
PT1	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques.	Décret du 22.09.1989	Station de Saint Aubin du Cormier / La Lande d'Ouée	EMZD Rue Garigliano BP 20 35998 RENNES CEDEX 9
PT2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles de centres d'émission et de réception exploités par l'État	Décret du 13.09.2012  Décret du 13.09.2012  Décret du 27.02.1990	Station de Saint Aubin du Cormier / La Lande d'Ouée  LH Station de Saint Aubin du Cormier / La Lande d'Ouée  Station de Saint Aubin du Cormier / La Lande d'Ouée	EMZD Rue Garigliano BP 20 35998 RENNES CEDEX 9
PT3	Servitudes relatives à l'établissement et à l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommunications	Conventions de servitudes	Câble n° F 502.03 Rennes – La Selle en Luitré	Orange
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement	Arrêté et Circulaire du 25.07.1990	Relative aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation + LF-R 57	DGAC/SNIA Service National d'Ingénierie Aéroportuaire Département Ouest Zone aéroportuaire CS 14321 44343 BOUGUENAIS Cedex